

## COMMUNIQUE

### **Le mardi 6 mai 08 le Ministre de l'Education Nationale a reçu une délégation de la FNEC FP FO : Les revendications demeurent !**

La délégation a fait part au ministre de la grande inquiétude des personnels de l'Education nationale, professeurs du second degré confrontés aux suppressions de poste et à la réforme des bacs professionnels en 3 ans, professeurs des écoles confrontés à l'annualisation d'une partie de leur service et à la mise en place programmée des EPEP, emplois de vie scolaire dont les contrats arrivent à échéance et menacés de chômage...

Cette inquiétude s'exprime dans des grèves majoritairement suivies et dans les manifestations qui se multiplient. Pour la délégation Force Ouvrière, le refus de négocier sur les revendications des personnels crée une situation de blocage dont le ministère porte la responsabilité. Pour le ministre, il ne peut y avoir de retour sur la loi de finances. Monsieur DARCOS considère que « *si le gouvernement lâche sur les fermetures de postes, ce serait signer définitivement l'échec de sa politique* ». Le ministre maintient son refus de prendre en compte la situation qu'expriment les grèves et manifestations.

A la délégation qui lui a cité un certain nombre de situations insupportables dans les lycées et collèges, le ministre a cependant répondu qu'il était disposé à examiner tous les cas qui lui seraient présentés de fermetures de postes « compensées » par un nombre au moins égal d'heures supplémentaires dans la même discipline. « *Ce n'est pas ce que nous avons voulu* » a déclaré Monsieur DARCOS. La FNEC FP FO l'a immédiatement saisi d'un premier dossier.

Concernant le premier degré le ministre ne veut pas entendre le rejet massivement exprimé dans de nombreux départements. Au prétexte de l'accord de « deux syndicats représentatifs » il confirme l'annualisation de 108 heures de service et annonce même le renforcement de son dispositif avec la mise en place des EPEP (Etablissements publics d'enseignement primaire) à titre expérimental pour la rentrée 2009.

Concernant les EVS, le ministre a indiqué « partager le souci de FO » et intervenir auprès du ministre du travail sur la question du renouvellement de contrat des personnes concernées.

Concernant les statuts des personnels enseignants, le ministre s'affirme soucieux de respecter le statut général de la fonction publique ; mais les statuts particuliers devraient selon lui évoluer en particulier dans le sens d'une annualisation partielle des obligations de service vers « un service adaptable, à la marge, à un enseignement modulaire ». Ces propos n'ont pas rassuré la délégation. Le ministre a annoncé vouloir reprendre les discussions sur les questions statutaires et les réformes des lycées dès la fin mai, de manière à proposer « un plan de travail » pour le 10 juillet.

La délégation Force Ouvrière a confirmé vouloir négocier sur la base de la défense du statut général et des statuts particuliers notamment en défense de la définition hebdomadaire des obligations de service en heures d'enseignement et pour tout ce qui relève de la défense des échelles indiciaires pour la définition du traitement.

### **Le ministre ne veut pas percevoir la gravité de la situation !**

Les revendications sont claires et elles demeurent: les personnels et leurs organisations syndicales, les élèves, les parents ont depuis des semaines, établi leurs cahiers de revendications .... Ils se sont rendus dans les rectorats, dans les préfectures....

**Avec l'ensemble des fonctionnaires, ils seront en grève le 15 mai pour l'arrêt de cette politique de remise en cause brutale du service public et des statuts.**

**Avec l'ensemble des salariés, ils n'acceptent pas de devoir cotiser demain 41 annuités pour jouir d'une retraite à taux plein. A l'appel des unions départementales, fédérations et syndicats Force Ouvrière, en grève et dans les manifestations ils exigeront le blocage des compteurs à 40 annuités pour revenir aux 37,5 dans le public comme dans le privé.**

Montreuil, le 06 mai 2008